



**Prix de la réalisation exceptionnelle d'un jeune forestier
Formulaire de mise en candidature**

Le « Prix de réalisation exceptionnelle d'un jeune forestier » est décerné annuellement à une jeune personne qui, au début de sa carrière, a contribué de façon importante, unique et/ou exceptionnelle au domaine de la foresterie. Un membre de l'AFANB ou quiconque parmi le public peut soumettre une candidature. Le prix est présenté en mars à l'AGA de l'Association des forestiers agréés du Nouveau-Brunswick. (*le récipiendaire doit être âgé de 40 ans ou moins au 31 décembre de l'année où la candidature est soumise.) Il n'est pas nécessaire que le récipiendaire soit membre de l'AFANB.

Critères d'évaluation :

- I. Reconnu par ses pairs comme un leader en foresterie.
- II. Fait preuve de grande initiative envers l'évolution de la science et de l'aménagement des forêts du Nouveau-Brunswick.
- III. Promotion de la sensibilisation et de l'action envers la pratique de l'aménagement forestier durable.
- IV. Contributions et réalisations significatives dans le domaine de la foresterie de façon constante en début de carrière.

Candidat(e): _____ Lieu de travail: _____

1. Prière de décrire les principales contributions du candidat à l'aménagement forestier durable méritant d'être reconnues.



2. Comment le candidat a-t-il démontré du leadership dans son travail?

3. Comment le candidat a-t-il fait preuve d'initiative dans l'avancement des sciences forestières et/ou dans l'aménagement des forêts du Nouveau-Brunswick?

4. Décrivez comment le candidat a démontré son engagement envers la formation continue en foresterie.



5. Veuillez décrire comment le candidat a fait la promotion de la sensibilisation et de l'action envers les pratiques d'aménagement durable des forêts.

Veuillez svp nous fournir les coordonnées complètes du promoteur principal de cette nomination. À noter que la nomination doit être appuyée par 3 personnes, dont 2 membres de l'AFANB.

Nous soussignés croyons que le candidat mérite la reconnaissance par ses pairs du "Prix de réalisation exceptionnelle d'un jeune forestier".

Avez-vous discuté de cette nomination auprès du candidat? Oui Non

Nom: _____ FA # _____

Tel. # _____ Courriel: _____

Signature: _____ Date: _____

Nom: _____ FA # _____

Tel. # _____ Courriel: _____

Signature: _____ Date: _____



Nom:	_____	FA #	_____
Tel. #	_____	Courriel:	_____
Signature:	_____	Date:	_____

Veillez soumettre la mise en candidature à:

Directeur général
Association des forestiers agréés du Nouveau-Brunswick
Centre de foresterie Hugh John Flemming
1350, rue Regent
Fredericton (N.-B.) E3C 2G6
Courriel: info@arpfnb.ca